

# « RIEN SUR NOUS SANS NOUS »

## Financement des droits des travailleur·se·s du sexe

Les travailleur·se·s du sexe dans les communautés du monde entier s'organisent pour mettre fin à l'exploitation et à la violence, pour avoir accès à des soins de santé appropriés et respectueux et pour constituer des mouvements en faveur d'un changement durable. Cependant, en raison de la criminalisation, de la discrimination et de la stigmatisation, peu d'institutions sont prêtes à financer la lutte pour les droits des travailleur·se·s du sexe.

## Pourquoi financer la lutte pour les droits des travailleur·se·s du sexe ?

La promotion des droits des travailleur·se·s du sexe est essentielle au respect des droits de la personne. Divers principes et instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains obligent les États à respecter, protéger et respecter ces droits. Reconnaître les droits humains des travailleur·se·s du sexe affirme leur dignité et leur humanité, dans le cadre de leur travail et au-delà.

Le travail du sexe recoupe de multiples préoccupations en matière de justice sociale, comme le racisme et les inégalités économiques. Les travailleur·se·s du sexe peuvent également être victimes de discrimination en raison de leur statut d'(im)migrant·e·s, de femmes, de personnes trans, d'homosexuel·le·s et d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, de personnes handicapées ou vivant avec le VIH, ou de toxicomanes.

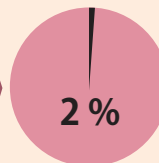
**Le financement de la défense des droits des travailleur·se·s du sexe a d'importantes répercussions :**

- Les travailleur·se·s du sexe sont au premier plan des mouvements qui s'opposent à la stigmatisation, à la discrimination et à la criminalisation de la sexualité et de l'autonomie corporelle. Un grand nombre de travailleur·se·s du sexe font face à une superposition des formes de discrimination du fait de leur appartenance à plusieurs groupes marginalisés. Par exemple, si un centre de santé ou un poste de police est sensibilisé au respect des droits des travailleur·se·s du sexe, il y a de fortes chances qu'il améliore le traitement réservé à d'autres groupes confrontés à des discriminations, comme les femmes, les membres de la communauté LGBT, les migrant·e·s et les toxicomanes.
- Les travailleur·se·s du sexe sont en première ligne dans la lutte contre le VIH. Il·elle·s sont 13 fois plus exposé·e·s au risque d'infection par le VIH que la population en général. Le mouvement de défense des droits des travailleur·se·s du sexe a bénéficié d'environ 2 % du financement philanthropique total de la lutte contre le VIH en 2017 (seulement 13,9 millions de dollars), soit une baisse de 24 % par rapport à 2016.



Les travailleur·se·s du sexe sont **13 fois** plus à risque de contracter le VIH

**MAIS ne reçoivent que**



**du financement philanthropique total de la lutte contre le VIH**

## Financement actuel des droits des travailleur·se·s du sexe



Mouvements de défense des droits des travailleur·se·s du sexe

reçoivent moins de

**1 %**

financement philanthropique mondial des droits humains

Les mouvements de défense des droits des travailleur·se·s du sexe reçoivent actuellement moins de 1 % de la totalité du financement philanthropique mondial de défense des droits humains.

Bailleurs

Bénéficiaires



La majorité des bailleurs se trouvent en Amérique du Nord et en Europe, et la plupart des bénéficiaires se trouvent dans les pays du Sud.

Peu de bailleurs font participer les membres des communautés à la prise de décisions concernant les priorités de financement.

Les opérations de « délivrance » et les centres de réhabilitation continuent d'être généreusement financés, mais leurs approches sont néfastes et violent les droits des travailleur·se·s du sexe. Ces initiatives font l'amalgame entre travail du sexe et traite des personnes.



« Souvent, ces opérations de soi-disant délivrance se soldent par des arrestations et des déportations, laissant les travailleur·se·s du sexe tout aussi pauvres et démunie·e·s, mais encore plus stigmatisé·e·s après avoir été dénoncé·e·s à leurs familles et à leurs communautés » (Bailleur anonyme)

## Que faut-il ?



### Des sources constantes de financement fondé sur les droits

pour les organisations dirigées par des travailleur-se-s du sexe provenant de divers portefeuilles de subventions, y compris les droits des femmes, les droits des migrant-e-s, l'éradication de la pauvreté, la prévention de la violence.

« On entend souvent dire que l'inclusion coûte cher. Mais quel est le coût de l'exclusion ? » (Militant-e anonyme des droits des travailleur-se-s du sexe).



### Une approche de financement sans porter de jugement de valeur.

Il faut mettre fin à la perception simpliste des travailleur-se-s du sexe en tant que cibles d'interventions de santé publique ou de victimes à « sauver ».

Les programmes de financement devraient s'attacher à renforcer la sécurité des conditions de vie des travailleur-se-s du sexe et s'abstenir de porter tout jugement de valeur à propos du travail du sexe.



### Une véritable implication des organisations dirigées par des travailleur-se-s du sexe.

Elles doivent être consultées pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.

« Il vaut mieux confier aux travailleur-se-s du sexe les décisions concernant les financements, parce que nous savons bien quels projets ou groupes sont vraiment efficaces pour opérer des changements positifs. Ce sont nos corps, nos vies, et nous devrions être les premier-ère-s à prendre les décisions nous concernant » (membre du Comité consultatif du programme du Fonds Parapluie Rouge – Red Umbrella Fund).

### Comprendre que la santé et les droits des travailleur-se-s du sexe et de la lutte contre la traite des personnes ne sont pas des domaines de financement mutuellement exclusifs.

Des études montrent que les travailleur-se-s du sexe qui sont en mesure de s'organiser et de faire valoir leurs droits sans crainte ni discrimination sont les mieux placé-e-s pour reconnaître et combattre la traite des personnes.



### Contester la conditionnalité des financements.

Par exemple, contester le serment de loyauté relatif à la prostitution du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), parce qu'il entrave l'accès des travailleur-se-s du sexe à des services de santé abordables et de qualité.



### Exprimez-vous et invitez d'autres bailleurs de fonds à se joindre à vos efforts et à les soutenir.

## Prenez l'initiative

### Quelques exemples de financement innovant pour les droits des travailleur-se-s du sexe

**Count Me In!** : Initiative conjointe spéciale dirigée par Mama Cash, avec le Fonds Parapluie Rouge dirigé par des travailleur-se-s du sexe, ainsi que l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID), le CREA, Just Associates et Urgent Action Fund Sister Funds (qui soutient les défenseur-se-s des droits humains des femmes partout dans le monde).

**Le Fonds Parapluie Rouge (RUF)** : Le premier fonds mondial guidé par et pour les travailleur-se-s du sexe. Le RUF est une collaboration unique et novatrice entre les militant-e-s des droits des travailleur-se-s du sexe et les bailleurs de fonds de la justice sociale. Depuis 2012, le RUF a accordé 188 subventions à 123 groupes de travailleur-se-s du sexe dans 63 pays. Ces investissements ont permis de renforcer les organisations et le leadership et d'accroître la solidarité au sein du mouvement des droits des travailleur-se-s du sexe et avec d'autres mouvements.

**Third Wave Fund** : En 2018, le Third Wave Fund a lancé le Sex Worker Giving Circle (SWG), inspiré par les subventions communautaires d'autres fonds ainsi que par le long passé d'entraide au sein des communautés de travailleur-se-s du sexe, particulièrement parmi les travailleur-se-s du sexe de couleur, trans et de genre variant.

**UHA1 EASHRI** : Le premier fonds de militant-e-s autochtones d'Afrique soutient les minorités sexuelles et de genre et les droits humains des travailleur-se-s du sexe. Les subventions d'UHA1 sont décidées par des militant-e-s locaux-les issu-e-s des minorités sexuelles et de genre et des mouvements de travailleur-se-s du sexe.

**Sex Work Donor Collaborative** : Réseau de bailleurs de fonds qui vise à accroître le montant et la qualité du financement à la défense des droits des travailleur-se-s du sexe par l'éducation des bailleurs. Ce réseau collaboratif plaide aussi en faveur de fonds accessibles aux travailleur-se-s du sexe et adaptés à leurs priorités, souples, soutenus et à long terme. <https://www.sexworkdonorcollaborative.org/members>

Références : Advancing Human Rights (2019). « Annual Review of Global Foundation Grantmaking 2016 Key Findings ». Funders Concerned About AIDS (2017). « Annual report Philanthropic Support to Address HIV/AIDS ». Alliance mondiale contre la traite des femmes (GAATW) (2018) « Sex Workers Organising for Change: Self-representation, community mobilisation, and working conditions ». Open Society Institute (2006). « Sex Worker Health and Rights: Where is the Funding? ». Le Fonds Parapluie Rouge, Mama Cash et les fondations Open Society (2014). « Funding for sex worker rights ». ONUSIDA (2018) « Un long chemin à parcourir : combler les écarts, rompre les barrières, réparer les injustices ».